

No. XI.—FOURMIS DES SEYCHELLES ET DES ALDABRAS, REÇUES DE M. HUGH SCOTT.

DÉCRITES PAR A. FOREL.

(COMMUNIQUÉ PAR PROF. J. STANLEY GARDINER, M.A., F.R.S., F.L.S.)

Lu le 1 février 1912.

En 1907 j'ai énuméré les fourmis des Seychelles, Amirantes, Farquhar et Chagos récoltées par M. Stanley Gardiner (Transactions of the Linnæan Society of London, ser. 2, Zool., vol. xii., p. 91) et j'y ai ajouté celles qui avaient été précédemment décrites. Dès lors une espèce est venue s'y ajouter, la *Solenopsis sechellensis* Forel (Ann. soc. ent. Belgique, 1909, p. 55). Les récoltes de M. Scott viennent encore enrichir nos connaissances sur cette faune intéressante et prouver qu'elle est encore loin d'être épuisée.

Dans l'énumération suivante, nous marquerons d'une astérique les espèces ou formes déjà connues, mais nouvelles pour la faune des Seychelles et des Aldabras.

1. **Odontomachus hæmatodes* Linn. ☿. Seychelles : Mahé. Cosmopolite, sans doute importé.

2. **Anochetus* sp. ? ♂. Indéterminable sans l'ouvrière. Peut-être *africanus* Mayr, var. *madagascariensis* Forel. Seychelles : Mahé.

3. **Ponera ragusai* Emery. ☿. Seychelles : Mahé.

4. *Leptogenys maxillosa* Smith. ☿ (var. *vinsonella* Dut.). Seychelles : Dennis Island.

5. *Platythyrea wroughtoni* Forel, subsp. *sechellensis* nov.

☿. Légèrement plus grande que le type de l'espèce, et un peu plus robuste. Tête plus large, surtout plus élargie derrière, à peine plus longue que sa largeur postérieure. Le bord postérieur du nœud du pédicule a trois festons très distincts, bien plus distincts que chez le type de l'espèce. Du reste identique, en particulier la sculpture ; un peu moins de roux à l'abdomen.

Seychelles : Praslin.

Le type de l'espèce est de l'Inde (Travancore), et de Ceylan.

6. *Strumigenys scotti*, nov. sp.

☿. L. 2,2 à 2,5 mill. Mandibules droites, parallèles, linéaires, aussi épaisses à l'extrémité qu'à la base, sans bord terminal, longues comme la moitié de la tête; leur bord externe est à peine convexe et leur bord interne à peine concave. Elles se terminent par deux dents longues, pointues, courbées en dedans, dont la supérieure est un peu plus

longue que l'inférieure. Le bord intérieur a en outre près de son extrémité deux dents dont la basale est presque deux fois plus longue que la suivante (préapicale). Tête cordiforme à peu près comme chez *godeffroyi* Mayr et *rogeri* Emery, mais encore un peu plus allongée et moins élargie derrière ; sa portion allant de l'épistome au bord occipital est plus longue que large. Les yeux sont visibles de devant et regardent de côté, le bord antérieur de la tête, sous les arêtes frontales, n'étant nullement incisé devant eux (ce caractère la distingue nettement de *rogeri* Em., dont elle est du reste fort parente). Le scape atteint environ le 5me postérieur de la tête. Dernier article de l'antenne environ aussi long que le reste du funicule. Promésonotum sans suture, ascendant devant, puis descendant derrière. La 2me moitié du profil du dos du thorax est horizontale, comprenant le derrière du mésonotum et la face basale de l'épinotum qui est plus longue que la face déclive et se termine par deux épines triangulaires très pointues, fines, beaucoup plus longues que larges. Le thorax n'est nullement bordé, sauf la face déclive ; mais celle-ci ne l'est que d'une très petite arête mousse, non translucide et sans trace de matières spongieuses. Premier nœud conique-arrondi, avec un pétiole antérieur plus long que lui et des masses spongieuses seulement dessous, pas derrière. Second nœud en ovale transversal, deux fois plus large que long et que le 1er, avec les masses spongieuses dessous, de côté et derrière.

Tête mate, densément péticulée-ponctuée. Thorax et pétiole du 1er nœud subopaques, en partie ridés en long, en partie réticulés. Le reste lisse. Sur le corps quelques rares soies dressées assez longues et faiblement clavées. Une rangée de poils obliques, courbés, à peine subclavés aux scapes devant et au bord interne des mandibules. La tête et les pattes n'ont que des poils subadjacents et faiblement clavés, jaunâtres, assez espacés.

D'un jaune testacé légèrement roussâtre ; dessus de l'abdomen d'un jaune brunâtre ou d'un brun jaunâtre.

Seychelles : Silhouette, Mare aux Cochons, vers 1000 pieds.

7. * *Triglyphothrix striatidens* Emery, var. *felix* nov. ☿. Pilosité un peu moins dense et moins polyfide que chez le type de l'espèce. Premier nœud un peu plus tronqué devant. Du reste identique.

Seychelles : Félicité ; Silhouette, Mare aux Cochons. Evidemment importée. Cette espèce hindoue tend de plus en plus à devenir cosmopolite.

8. * *Tetramorium blochmanni* Forel, subsp. *montanum* Forel. Forme malgache. Aldabra (Fryer).

9. *Atopomyrmex scotti*, nov. sp.

☿. L. 5,7 mill. environ. Voisin de *steinheili* Forel de Madagascar, dont il diffère comme suit : Tête droite derrière, avec les angles occipitaux dentiformes, continués en arrière et en dessous de la tête par une arête plus forte. Yeux plus convexes, 13 stries environ au lieu de 18 entre les arêtes frontales qui sont plus rapprochées. Scape lisse (strié chez *steinheili*). Articles du funicule un peu plus grèles. Dos du pronotum large, déprimé concave derrière de droite à gauche, bordé devant et de côté d'une arête vive mais non translucide, échancrée largement au milieu du bord antérieur, formant un angle

antérieur vif, subdentiforme ; latéralement l'arête est subhorizontale, un peu lamelliforme, mais opaque ; le bord postérieur est en arc concave. Suture promésonotale marquée. Mésonotum assez déprimé et subbordé. Epinotum étroit, sans trace de bord, ni de dents, avec la basale convexe et la face déclive concave de profil ; les deux faces de même longueur, passant de l'une à l'autre par une courbe. Premier article du pédicule très long, presque aussi long que le thorax, cylindrique, portant en dessus, à son tiers postérieur, en guise de nœud une très haute écaille mince et tranchante, subrectangulaire, échancrée au sommet comme chez la *Formica exsecta*. Second nœud légèrement plus large que long, vu de côté cunéiforme, avec un sommet rétréci et presque tranchant (chez le *steinheili* le 1er nœud est bien moins long et a une écaille bicorne bien moins haute ; le 2me nœud est large et arrondi en haut ; puis le pronotum est tout autre et l'épinotum a deux petites dents). Pattes plus longues et cuisses moins renflées.

Luisant. Régulièrement et grossièrement strié en long, avec des côtés élevées entre les stries. Les stries des côtés de la tête tombent par un angle sur les stries divergentes de l'occiput. Stries du dos du pronotum concaves en dehors. Dos du mésonotum presque lisse (stries superficielles). Face déclive de l'épinotum, 1er article du pédicule (sauf le derrière de l'écaille en bas) et pattes lisses. Abdomen mat, densément et finement réticulé-ponctué. Dos du thorax et du 1er article du pédicule presque sans poils. Tout le reste du corps et les membres assez abondamment hérissés de soies raides, obtuses, plutôt courtes, d'un jaune brillant.

Noir ; pattes brun foncé ; antennes brun roussâtre. Extrémité des tarses et des mandibules ainsi que les articulations roussâtres.

♂ (?). L. 5,4 à 6 mill. Mandibules armées de 6 à 7 dents, mates, densément ridées. Tête plus large que longue, à bord postérieur faiblement convexe. Epistome caréné, avancé devant en arc. Les yeux énormes, en haricots, occupent presque tout le côté de la tête. Scape $2\frac{1}{3}$ fois plus long qu'épais, long comme le 2me article du funicule ; le 1er est aussi épais que long. Thorax bien plus étroit que la tête. Une légère échancrure entre le pronotum et le mésonotum ; celui-ci étroit, bordé latéralement derrière. Le scutellum est obtusément bidenté ou bituberculé en lieu et place des deux longs appendices qu'il porte chez l'*alluaudi* Emery. Epinotum simplement convexe. Premier article du pédicule très long et cylindrique, long comme $\frac{1}{2}$ ou les $\frac{2}{3}$ du thorax environ, mais sans trace de nœud ni d'écaille. Second nœud rectangulaire, rétréci devant, un peu plus long que large. Abdomen allongé. Ailes avec une cellule discoïdale et une cubitale, la nervure transverse s'unissant à la nervure cubitale à son point de partage.

Corps plutôt mat, irrégulièrement ridé—rugueux en long. Pédicule lisse avec quelques rides longitudinales. Abdomen finement réticulé et subopaque. Pilosité plus fine et plus pointue que chez l'ouvrière, oblique sur les membres, répandue aussi sur le thorax et le 1er article du pédicule, mais moins abondante. L'occiput et les côtés du thorax ont de grosses côtes et stries regulières, comme chez l'ouvrière.

D'un noir brunâtre ; abdomen et pattes d'un brun roussâtre. Antennes et mandibules roussâtres. Ailes brunes avec les nervures brunes aussi.

Seychelles : l'ouvrière provient de Praslin et le ♂ de Silhouette, du plateau de la Mare aux Cochons (1000 pieds), à la forêt (2000 pieds). Ils ont donc été pris séparément,

les ♂ venant voler à la lumière dans les montagnes de Silhouette. Néanmoins la convergence est telle et l'analogie avec le ♂ de l'*A. alluaudi* si grande que je suis à peu près certain de l'identité spécifique entre le ♂ et la ☿.

Cette espèce est très caractéristique par la forme du pronotum, des angles occipitaux et du 1er article du pédicule ; la forme du 2me article la distingue aussi de *steinheili* et de *foreli* Em.

10. *Vollenhovia lævithorax* Emery, subsp. *alluaudi* Emery.

♀ minor et major, ♀. Emery n'a décrit que la petite ♀ (l. 3,5 à 3,8 mill.).

☿ *major*. L. 5,7 mill. Fossette antennaire comme chez la ♀. Premier nœud plus cubique, plus verticalement tronqué devant et derrière que chez la petite ☿, avec un bord postérieur supérieur aigu, un peu relevé. Ponctuation de la tête plus serrée, parfois presque confluente ; stries ou rides plus grossières et plus abondantes. Du reste identique à la petite ☿, mais un peu plus robuste.

♀. L. 6,7 à 7 mill. Tête élargie derrière, un peu plus longue que large. Pronotum à épaules subanguleuses. La fossette antennaire se prolonge latéralement jusqu'au bord de la tête derrière l'épistome par une impression transversale un peu courbée (ce caractère est aussi visible chez la grande ☿, à peine marqué chez la petite). Premier nœud comme chez la grande ☿, mais son bord postérieur, fortement relevé, fait, vu de profil, l'effet d'une dent. Sculpture de la tête et du thorax plus forte que chez la grande ☿ ; les fossettes allongées, souvent confluentes, sont partout entremêlées de rides longitudinales qui divergent sur l'occiput. Abdomen lisse, à ponctuation fine et éparse (plus grossière sur le 2me nœud). Ailes avec une cellule cubitale. La nervure transverse s'unit au rameau cubital externe loin du point de partage. Une cellule discoïdale. Cellule radiale ouverte.

D'un brun assez foncé. Antennes, mandibules, épistome, joues et en partie les pattes rougeâtres. Ailes d'un brun assez foncé, à nervures brunes. Pilosité comme chez la grande et la petite ☿.

Seychelles : Silhouette, Mare aux Cochons, au dessus de 1000 pieds, nid dans les troncs d'arbres, en Septembre (MM. Scott et Stanley Gardiner).

11. *Vollenhovia piroskæ*, nov. sp.

☿. L. 2,2 à 2,4 mill. Rassemble à *subtilis* Em. de Key, mais d'un brun noir ou d'un noir brunâtre, avec les membres et les mandibules d'un brun roussâtre. Mandibules lisses, ponctuées, armées d'environ 6 (ou 7) dents. La portion postérieure de l'épistome insérée entre les arêtes frontales est un peu plus étroite, en tout cas pas plus large que celles-ci (un peu plus large chez *subtilis*). Le scape atteint le quart postérieur de la tête. Articles 2 à 8 du funicule plus de 3 fois plus épais que longs (moins de 3 fois, un peu plus de 2 fois chez *subtilis*). Tête et thorax encore plus aplatis que chez *subtilis*. Tête rectangulaire, d'un bon quart plus longue que large, à peine plus large derrière que devant (plus courte et un peu plus large derrière chez *subtilis*). Thorax plus étroit que chez *subtilis* ; la suture promésonotale fait absolument défaut. Face basale de l'épinotum très distinctement plus longue que large, beaucoup plus longue que la face déclive qui est très courte et oblique (aussi large que longue, et seulement un peu plus longue que la face



déclive chez *subtilis*). Dos du thorax très plat. Premier nœud un peu plus long que large; verticalement tronqué devant (bien plus nettement que chez *subtilis*). Second nœud plus large, un peu plus large que long (à peine aussi large que long chez *subtilis*). Cuisses renflées, comme chez *subtilis*.

Mate, densément ponctuée et striée ou ridée en long (y compris l'épinotum qui est lisse chez la *subtilis*); abdomen et nœuds lisses, finement et éparsément ponctués ainsi que les membres. Assez abondamment pubescente (pubescence jaunâtre). Pilosité dressée courte et très éparse (un peu plus abondante sur l'abdomen). Membres avec des poils courts et obliques.

Couleur (voir au début).

♂. L. 2,0 mill. Tête rectangulaire, plus longue que large, rétrécie devant les yeux qui sont situés au tiers antérieur et médiocres; son bord postérieur concave; occiput déprimé. Mandibules étroites, bidentées. Epistome convexe. Antennes de 13 articles; scapes deux fois plus long qu'épais. Articles 2 à 4 du funicule courts, aussi épais que longs ou à peu près. Thorax déprimé, large devant, rétréci derrière. Face basale de l'épinotum très déprimée, plus longue que large, rectangulaire; face déclive très courte, abrupte, subverticale. Nœuds arrondis, le premier non tronqué devant, du reste comme chez l'ouvrière.

Sculpture comme chez l'ouvrière, mais plus fine; mésonotum en partie luisant; tête et épinotum mats. Pubescence, pilosité et couleur comme chez l'ouvrière. Ailes pubescentes, subhyalines ou un peu teintées de roussâtre, avec les nervures atrophiées, les supérieures avec une rangée de longs poils derrière.

Seychelles: Silhouette, Pointe Étienne, contrée basse, près de la côte, 17 Septembre, 1908.

Très voisine de *subtilis* Em., mais suffisamment différente. Diffère d'*escherichi* Forel par sa couleur, sa forme plus étroite, ses nœuds plus étroits, la forme de la tête, etc., de *banksi* For. par sa forme bien plus déprimée, aplatie et par ses mandibules plus larges.

12. *Cardiocondyla emeryi* Forel, ♂, ailé. Correspond bien à la description d'André, mais les taches foncées de la tête et du thorax sont à peine brunâtres.

Seychelles: Mahé, Anonyme Island.

Le ♂ de Madère récolté par M. Schmitz dans le temps est au contraire entièrement d'un brun noirâtre; du reste identique.

13. **Cardiocondyla emeryi* Forel (subsp. *rasalamæ* Forel?). ♀. L. 2 mill. D'un brun roussâtre ou d'un roux brunâtre plus foncé que chez l'ouvrière. Ailes hyalines. Pattes d'un testacé clair. Tête, thorax et pédicule bien plus mats et plus fortement sculptés que chez l'ouvrière; nœuds plus larges. Correspond du reste bien à l'ouvrière de Madagascar.

Seychelles: Silhouette, 1500 pieds; Mahé, 1000 pieds. Peut-être est-ce simplement une variété foncée de l'*emeryi* et pas la vraie *rasalamæ*.

14. *Monomorium fossulatum* Emery, subsp. *sechellense* Emery. ♀. Seychelles: Silhouette, Mare aux Cochons, 1000 pieds.

15. **Monomorium* sp. ? ♀. Indéterminable sans l'ouvrière. Peut être la ♀ du *M. termitobium* Forel ? Seychelles : Félicité.

16. *Solenopsis seychellensis* Forel. ☿♀.

♀. L. 2,6 à 2,8 mill. Tête exactement comme chez l'ouvrière, mais légèrement plus courte (un peu plus longue que large), large comme le thorax. Mésonotum convexe, dépassant à peine le pronotum. Epinotum avec deux tubercules très allongés et peu marqués ; ses deux faces de même longueur, la basale déjà fort inclinée en arrière. Nœuds comme chez l'ouvrière.

D'un brun foncé ; membres d'un jaune brunâtre ; cuisses d'un brun jaunâtre. Ailes manquent.

Du reste comme l'ouvrière.

Seychelles : Mahé et Silhouette, 1000 à 2000 pieds.

17. *Cremastogaster gibba* Emery. ♀. Seychelles : Mahé. Variété un peu foncée.

18. * *Cremastogaster rasoherinæ* Forel. ☿♀♂.

♀. L. 5,5 à 5,8 mill. Ailes hyalines à nervures pales. Thorax plus étroit que la tête. Epinotum convexe, inerme, à face basale courte. Premier nœud avec un pétiole antérieur rétréci. Il est carré, mais arrondi derrière. Second nœud presque entier derrière, très faiblement impressionné. Entièrement lisse, même les joues qui n'ont quelques stries qu'à leur bord antérieur.

D'un jaune à peine roussâtre, avec le tiers postérieur de l'abdomen brunâtre.

Du reste comme l'ouvrière.

♂. L. 2 mill. Tête arrondie, un peu plus large que longue. Mandibules bidentées. Epinotum bas. D'un jaune pale ; tête et abdomen d'un jaune brunâtre ou d'un brun jaunâtre.

Une ergatogyne de 3,7 mill., à thorax renflé.

Seychelles : Silhouette, Pointe Étienne et Mare aux Cochons ; Mahé, de la mer à 1000 pieds.

Tout-à-fait semblable au type ☿ de Madagascar.

19. *Pheidole punctulata* Mayr. ☿♃♀♂. Seychelles : Silhouette ; Mahé ; Bird Island (Fryer). Aldabra (Fryer).

20. **Sima rufonigra* Jerdon. ☿♀. Seychelles : Silhouette, contrée basse "running on a stretch of bare granite between stretches of fern and scrub." Cette espèce a été sans aucun doute importée de l'Inde où elle est très commune.

21. *Tapinoma melanocephalum* Fabr. ☿♀. Seychelles : Silhouette, Mare aux Cochons, 1000 pieds.

22. * *Technomyrmex albipes* Smith. ☿♀♂. Seychelles : Silhouette, Mare aux Cochons et Mont Pot-à-eau (1000 à 1500 pieds) ; Mahé, Anonyme Island, Cascade Estate, etc.

23. *Technomyrmex albipes*, subsp. *foreli* Emery. ☿♂♀.

Seychelles : Silhouette, Mare aux Cochons, Pot-à-eau ; Mahé, Long Island, etc.

Parmi eux un monstre pseudandre comme celui que Mr Donisthorpe a trouvé aux serres de Kew chez l'*albipes* typique.

Il est intéressant de trouver la sous-espèce malgache à côté de l'espèce typique, dans les mêmes localités. S'agit-il d'une importation de l'espèce typique ?

24. **Brachymyrmex patagonicus* Mayr, subsp. *cordemoyi* Forel. ☿♀♂.

♂. A peu près impossible à distinguer du *patagonicus* typique ; la tête est un peu plus large derrière.

Seychelles : Mahé, Cascade Estate, div. localités ; Silhouette, Mare aux Cochons, etc.

Cette forme américaine était déjà connue de la Réunion et des Comores où elle a été importée. Elle s'est donc aussi introduite aux Seychelles.

25. *Plagiolepis alluaudi* Emery. ☿. Seychelles : Silhouette, Mare aux Cochons ; Félicité.

26. * *Plagiolepis madecassa* Forel. ☿. Seychelles : Silhouette, terrains bas, et Mare aux Cochons ; Praslin ; Mahé, Anonyme Island ; Félicité.

Déjà trouvée à l'île Desroches (Amirantes).

27. *Prenolepis longicornis* Latr. ☿. Aldabra (Fryer). Déjà trouvée à Coetivy.

28. * *Prenolepis steinheili* Forel. ☿. Aldabra (Fryer). Evidemment importée des Antilles.

29. *Prenolepis bourbonica* Forel. ♀♂. Seychelles : Mahé, Cascade Estate, Décembre et Janvier. Déjà trouvée à la Réunion, à Coetivy, aux Chagos, à Cargados Carajos.

30. *Prenolepis mixta* Forel. ☿♀♂.

♀. L. 4,8 à 5,2 mill. Tête élargie derrière, un peu plus large que longue, à côtés assez convexes. Le scape dépasse l'occiput de plus des $\frac{2}{5}$ de sa longueur. D'un brun plutôt clair, avec les mandibules et les membres d'un jaune sale ou un peu roussâtre. Ailes brunies (pas foncées). Quelques taches sur le thorax et le bord des segments abdominaux plus ou moins jaunâtres.

Du reste comme l'ouvrière.

Seychelles : Silhouette, la forêt au dessus de 2000 pieds ; Mahé ; Praslin, etc. Août et Septembre (♂ et ♀).

31. *Camponotus maculatus* Forel, subsp. *fulvus* Emery, var. *octonotata* Forel. ☿♀♂.

♂. L. 8,5 à 8,7 mill. Tête fortement convexe derrière, sans rétrécissement spécial à l'occiput. Entièrement d'un jaune roussâtre avec les mandibules et les membres jaunes et d'étroites bandes transversales brunes distinctes sur l'abdomen, quoique moins frappantes que chez la ♀. Ailes teintées de brun jaunâtre. Subopaque ou mat.

Seychelles : Silhouette, des terrains bas jusqu'à 2000 pieds ; Mahé ; Praslin.

La ♀ a 12,5 à 13,5 mill.

32. *Camponotus maculatus* Forel, subsp. *radamæ* Forel, var. *mixtella* Forel. ☿♂♀.

♂. L. 7 mill. Tête très distinctement et fortement rétrécie près de l'occiput, sans

former de cou proprement dit, mais en formant deux bords latéraux subparallèles tout-à-fait en arrière. D'un brun roussâtre. Thorax d'un roux brunâtre. Membres jaunâtres. Ailes teintées de jaunâtre.

♀. L. 12 mill. Tête en rectangle très allongé, à peine plus large derrière que devant. Couleur de l'ouvrière.

Aldabra (Fryer). Chez cette forme l'ouvrière est plus grande que chez la subsp. *fulvus* (6,5 à 11,5 mill. ou presque 12 mill.), tandis que la ♀ et le ♂ sont plus petits.

33. *Camponotus foraminosus* Forel, subsp. *grandidieri* Forel.

☿♂♀. Seychelles : Silhouette, terrains bas, Pot-à-eau, 1500 pieds ; Mahé, Cascade Estate, 800 à 1000 pieds (Décembre, Janvier).

34. *Camponotus foraminosus* Forel, subsp. *aldabrensis* Forel. ☿♀♂. Aldabra (Fryer).

35. *Camponotus foraminosus* Forel, subsp. *aldabrensis* Forel, var. *fryeri* nov.

☿. L. 6,5 à 8 mill. Thorax encore plus allongé et surtout plus convexe transversalement, avec l'épinotum plus arrondi que chez le type de la sous-espèce. Tête à côtés encore plus convexes ; les fossettes plus espacées et plus fines, surtout derrière. Tête plus ou moins rougeâtre devant. Du reste comme l'*aldabrensis* typique.

Aldabra (Fryer).

36. *Camponotus thomasseti*, nov. sp.

☿. L. 4 mill. Tête carrée, légèrement plus longue que large, à côtés convexes, à bord postérieur droit ou à peine concave. Yeux en arrière, vers le 3me cinquième. Mandibules épaisses, probablement armées de 5 ou 6 dents. Epistome biéchancré devant, arqué en entier au milieu du bord antérieur, sans carène, assez plat, plus large que long. Les côtés divergent faiblement d'arrière en avant et sont même un peu convexes (convergent de nouveau devant), de sorte que la portion latérale est un grande partie cachée sous les joues. Aire frontale en rhombe transversal. Arêtes frontales très divergentes, un peu plus éloignées derrière l'une de l'autre que des côtés de la tête. Le scape dépasse le bord occipital de son épaisseur. Dos du thorax subdéprimé et subbordé ; sutures très fortement imprimées ; un étroit métanotum transversal au fond de la suture mésoépinotale. Pronotum plus large que long ; mésonotum aussi. Face basale de l'épinotum rectangulaire, d'un quart plus longue que large, presque plate, plus obtusément subbordée derrière que latéralement. Face déclive concave, plus courte que la face basale, verticale en haut. Ecaille épaisse, large, basse, inclinée en avant, aussi épaisse au sommet, qui est transversal, obtus et rectiligne qu'en bas. Cuisses assez déprimées et dilatées au milieu.

Luisant et chagriné ; abdomen transversalement ridé ; thorax réticulé ainsi que le devant de la tête. Ponctuation éparse très effacée, un peu plus nette sur la tête. Quelques fossettes sur l'épistome. Pilosité très éparse, un peu plus répandue sur l'abdomen ; tibias, joues et scapes sans poils dressés, seulement avec une pubescence diluée et adjacente ; celle-ci presque nulle sur le corps.

D'un brun rougeâtre ; abdomen brun, avec le bord des segments d'un jaune vif ; mandibules, antennes, tarses, devant de la tête et articulations roussâtres ou rougeâtres.

C'est probablement une ☿ media.

♂. L. 3,8 mill. Tête convexe derrière, aussi large que longue ; le scape la dépasse d'un bon tiers. Dos du mésonotum un peu déprimé ; épinotum uniformément convexe. Ecaille comme chez l'ouvrière. Sculpture et pilosité de l'ouvrière. Brunâtre ; abdomen d'un brun foncé, à bord des segments jaunâtre. Tarses, scapes, articulations et extrémité des mandibules jaunâtres. Ailes teintes de jaune roussâtre.

Voisin des *C. greeni* Forel et *wedda* Forel de Ceylan. Habite probablement les cavités végétales (tiges).

Seychelles : Mahé, Cascade Estate, vers 1000 pieds ; Silhouette, forêt près de la Mare aux Cochons. Je dédie cette espèce à M. H. P. Thomasset.